

Boïard, et Boïard, à son tour, relayé par Figaro II, Flageolet et d'autres quadrupèdes illustres, sans pouvoir arracher le prix de la course au bidet de charrette. Cette fois, est-ce assez dire ? Eh bien ! non ! pas encore : qui verraient cet enragé bidet continuer sa course après la victoire et tourner tout seul autour de l'hippodrome à perpétuité, si bien qu'on fût obligé de l'abattre pour l'arrêter !

Pour le coup, c'est bien cela ! Voilà bien ce qui s'est passé dans cette lutte mémorable où David a exterminé cinquante Goliaths ! Les subventions n'y ont rien fait, ni les grands noms, ni même les grandes gloires. Un jour, entre la place Richelieu et le boulevard, Paris a été juché de géants vaincus : défaite à plate couture des colosses, déroute des Titans, et tout cela... tout cela pour un brin d'honnêteté !

Mesdames et messieurs, comme on écrit l'histoire quelquefois d'une singulière façon, je vous demande la permission de protester d'avance devant vous contre ceux de mes amis qui feraient semblant de croire que je suis venu ici tout exprès pour provoquer la fondation d'un théâtre destiné à jouer des *Filles de Madame Angot*. Je ne suis ni parent, ni serviteur de *Madame Angot*. *Madame Angot* a marché sur la tête de toutes les pièces représentées en 1873, c'est de l'histoire. Parmi ces pièces, quelques-unes étaient signées de noms célèbres. Certes, au point de vue de l'art, je ne puis me réjouir de ce résultat, j'en suis même mortifié, surtout pour les battus ; mais c'est qu'il ne s'agit pas d'art du tout, ah ! pas le moins du monde ! Il s'agit d'une averse d'immoralité, d'un déluge qui tombait ; ceux qui fuyaient devant l'ondée, cherchant un troffoir où mettre le pied, un auvent où abriter leurs épaules, ont trouvé tout cela plus ou moins bien établi, plus ou moins confortable ; ils s'en sont emparés, ils ont eu raison ; voilà tout ce que je dis. Y a-t-il donc là de quoi me pendre ?

J'ajoute néanmoins : Tout ce monde-là vous appartient ; faites de parti pris ce que d'autres ont fait par hasard, faites-le toujours, au lieu de le faire une fois, et faites-le mieux, ne vous gênez pas : personne ne songe à vous parquer dans un genre vulgaire, personne ne vous empêche d'aborder le grand, le puissant rire, la vraie comédie, ni ce drame élevé qui remue les plus belles passions du cœur humain. En opposant théâtre à théâtre, vous pouvez le plus, — seulement n'oubliez pas que vous devez le moins, et que votre humble charte, avant même de promettre le bien, s'est engagée à prescrire le mal. Je vous prévient en passant que ce n'est pas là le plus facile.

Le théâtre est une force vive s'il en fut, et les forces de ce genre valent mieux, dit-on, pour l'attaque que pour la défense. Il y aurait mauvaise foi à vous dissimuler que votre tâche sera lourde.

Mais au moins, dans cette œuvre laborieuse les auxiliaires ne vous manqueront pas : je parle des auteurs aussi bien que des acteurs. L'art sincère sera avec vous, vous n'aurez contre vous que le bas métier et la spéculation. — Encore si les actions de l'honnêteté se mettent à monter, comme tout porte à le croire, la spéculation sera bientôt plus honnête que vous. Elle est si bonne personne !

Mais laissons la spéculation de côté, elle vous est étrangère et je n'y connais rien. Je sais des esprits choisis qui vivent en dehors d'elle et au-dessus ; allez vers ceux-là, ils sont nombreux encore, qui tiennent à honneur de rester des écrivains parmi tant de commerçants. Commandez-leur... je

m'explique mal : demandez-leur, sollicitez d'eux avec le respect dû au vrai talent des œuvres qui rentrent dans les conditions de votre effort. Il n'y aura pas offense ; la morale, en définitive, n'est pas une chose malpropre dont il faille craindre de parler aux gens.

Un jour, une requête de ce genre fut adressée à Racine, qui ne se fâcha pas, et qui fit *Athalie*. Je n'oserais pas vous conseiller d'exiger comme cela du premier coup *Athalie* ; tout le monde ne l'a pas en portefeuille et ce serait peut-être abuser de la complaisance de ces messieurs.

Non, vous vous contenterez de choses moins sublimes et même... mon Dieu oui, et même un peu plus divertissantes. Que voulez-vous, vous êtes théâtre, refuge pour tous, amusement, délassement : vous voulez plaire, attirer, charmer ; je vous en conjure, ne visez pas trop haut ! Je dis cela surtout pour les personnes recommandables qui seront appelées à diriger le futur théâtre. Les chefs-d'œuvre ne se commandent pas, ils naissent, et bienheureux ceux qui les peuvent cueillir ! Quand on vise trop haut et qu'on manque le but, ce qui arrive souvent, on perd pied, et j'en ai vu qui tombaient jusqu'à ces profondeurs où les succès d'estime dorment dans leurs cercueils de glace.

Si je savais où vous pourriez bien trouver un *Polyeucte* ?... Mais Corneille est mort, et il y a longtemps. Laissez votre porte ouverte toute grande pour le cas où Corneille, ressuscité, y viendrait frapper ; mais en attendant, croyez-moi, tenez-vous-en à la lettre de votre devise modeste et pratique, qui est faite... aviez-vous remarqué cela ? je ne crois pas... qui est faite avec les paroles mêmes que la prière de tous les jours adresse au ciel. Ah ! le *Pater noster* sait bien ce qu'il fait quand il ne parle ni du bien, ni surtout du mieux, et qu'il demande à Dieu comme la grâce suprême de nous *déli-vrer du mal*. Ne soyez pas plus exigeant que le *Pater noster*.

Voilà ce que j'étais chargé de vous dire, et je ne vous l'ai peut-être pas bien dit. Permettez qu'au dernier moment je cesse de m'adresser à vous, messieurs.

Mesdames, c'est à vous que je parle ; vous me devez bien quelque petite chose, car j'avais apporté avec moi le dossier complet des méfaits de la littérature marchande, et je vous l'ai charitablement épargné. Faites-moi donc la grâce de m'écouter une minute encore.

Connaissez-vous rien de plus simple, mesdames, et de plus cordial que la pensée de ce cher Anglais Richard Wallace, s'emant ses oasis de bronze dans le désert encombré de Paris ? Moi, j'avoue que je ne puis voir sans être attendri un ouvrier, une femme, un enfant tendre la coupe hospitalière au mince filet de cristal.

Eh bien ! l'intelligence a soif comme le corps. Certes, il ne manque pas à Paris de fontaines qui versent le plaisir, mais on ne sait jamais laquelle est pure, laquelle empoisonnée, et il y a aussi des enfants, des mères, des jeunes filles qui voudraient bien tromper leurs lèvres à la coupe des lettres et des arts.

Vous qui êtes habituées à bien faire, ne serait-ce pas la plus charmante de toutes les bienfaisances que de créer enfin l'oasis intellectuelle, le théâtre Wallace, versant le plaisir toujours pur et au fronton duquel il fut permis d'écrire avec vérité : *Ici l'esprit et le cœur peuvent se désaltérer sans danger* ?

L'Anglais a fait plus qu'il ne devait. C'est à votre tour. Vous êtes Paris, mesdames, dans sa plus noble, dans sa plus délicate incarnation. Vous êtes l'attrait de Paris, son charme,

son sourire : Paris est à vous, puisque vous êtes à lui. Faites donc que votre Paris, ce pauvre fou de plaisirs, ait au moins la liberté du choix entre le plaisir qui repose et le plaisir qui tue ! Faites cela pour lui, faites-le aussi... ah ! faites-le surtout pour vous, car il y a dans votre ciel des nuages qui marchent. Croyez-moi, défendez-vous ; ce côté de la bataille vous appartient. Dieu a mis un talisman dans vos belles mains ; servez-vous-en et plus tôt que plus tard. Qui sait si ce n'est pas la dernière heure propice !

Ce qu'il faut faire ? Dites seulement : « Je le veux... » mais comme vous savez le dire ! Frappez de votre baguette, ombrelle ou éventail, la terre, cette miraculeuse terre de Paris.

Ce qui adviendra ? Eh bien, c'est tout simple, puisque les fées l'auront voulu, la source jaillira, et une fois de plus vous aurez bien mérité non-seulement de Paris, mais encore de tout ce qui imite et suit Paris, c'est-à-dire du monde entier, mesdames.

PAUL FÉVAL.

LE MOUVEMENT SOCIAL EN ANGLETERRE

De l'affranchissement politique des femmes (1)

IV

Lorsqu'une question arrive devant le parlement, en Angleterre, avec une certaine autorité, on peut être sûr qu'elle y a été portée par l'opinion publique, l'action des Chambres n'y étant jamais que l'expression de la volonté du pays.

Suivons, en effet, en dehors du parlement, la marche de la question qui nous occupe, et nous verrons avec quelle rapidité surprenante elle se répand dans la nation et y prend racine. Son prompt succès peut être, selon nous, attribué à deux causes principales :

La première vient de ce qu'elle n'a jamais été posée devant le public d'une manière qui pût porter atteinte à la religion et aux mœurs ;

La seconde tient à l'existence d'une classe très-nombreuse de femmes non mariées, et directement intéressées à la défendre.

En effet, tandis que, sur le continent, cette question est compromise par des écoles socialistes opposées au christianisme et à la monogamie, en Angleterre elle conserve un caractère exclusivement civil et politique. Ses défenseurs s'attachent avec prudence à des points de droit positif et la préservent ainsi de toute interprétation fâcheuse (2). Ils s'appliquent également, en religion, à la tenir en dehors du dogmatisme et la rattachent au progrès vers la liberté et la justice qui, selon l'expression de Stuart Mill, « naît de l'esprit chrétien (3) ».

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

(2) Ils refusent même de se joindre à ceux qui demandent une réforme dans la loi du divorce, loi dont les conditions sont très-inégaux pour les deux sexes, et très-défavorables aux femmes.

(3) *De l'assujettissement des femmes*, par M. Stuart Mill.

Grâce à cette sagesse de conduite, non-seulement on évite bien des objections, mais on se concilie le bon vouloir et même le concours de ceux que, dans d'autres pays, on a eu pour adversaires : les chrétiens croyants.

Il faut remarquer qu'en Angleterre la Réforme a produit un fruit d'émancipation morale qui place les partis religieux dans une situation tout à fait particulière.

Les Églises dissidentes, ou séparées de l'État, représentent une véritable démocratie chrétienne à côté de l'Église anglicane très-aristocratique, et elles s'organisent partout elles-mêmes de la façon la plus libre. Le suffrage universel y est rigoureusement pratiqué pour la nomination des chefs, et il s'étend aux deux sexes. Les quakers même vont plus loin : ils appellent les femmes à toutes les fonctions de l'apostolat.

Dans un pareil milieu, les adhérents de la nouvelle cause devaient être nombreux ; ils le furent en effet : ils accoururent de toutes parts.

La seconde raison de succès n'a pas été moins puissante que la première.

Par le fait de la colonisation le nombre des femmes, en Angleterre, excède celui des hommes d'un million environ. Le mariage ne saurait donc y être comme ailleurs, comme en France par exemple, la loi commune ; et, en effet, on n'y compte pas moins de deux à trois millions de femmes non mariées ou veuves. Cette population féminine, vivant d'une manière indépendante, soit par la fortune, soit par le travail, représente dans le pays des droits et des intérêts considérables, et la situation même qu'elle occupe exerce une grande influence sur l'éducation et les habitudes du sexe entier.

Dans toutes les classes sociales, dans les plus fortunées et les plus hautes, comme dans les plus humbles, les jeunes filles, n'étant jamais assurées d'avance de se marier à un certain âge, sentent la nécessité de se créer des ressources personnelles d'existence. Au lieu de croire leur éducation terminée à l'âge classique de dix-huit ans et d'attendre, en attendant au bal, l'heureux mortel qui deviendra leur époux, elles travaillent à acquérir une instruction solide et s'adonnent à des occupations sérieuses. Elles s'intéressent aux questions générales et à toutes les affaires du pays ; elles entrent dans des associations, elles voyagent, elles écrivent ; enfin, elles s'habituent à penser, à agir, à être quelque chose par elles-mêmes.

Il faut remarquer, d'ailleurs, la grande supériorité de l'éducation protestante sur l'éducation catholique pour le développement du caractère. Dans les groupes les plus religieux, l'usage de lire et d'analyser la Bible, d'y puiser une foi personnelle ou un doute motivé, au lieu de croire et de nier d'après l'opinion des autres, donne de bonne heure des habitudes de réflexion et d'indépendance. La conscience a besoin d'exercice comme toutes les autres facultés, et il n'est pas de meilleure culture que ce retour sur soi, cette interrogation intime qui la met incessamment en action. Des femmes formées à un tel régime, se mariant tard ou ne se mariant pas du tout, acquièrent des qualités exceptionnelles : les connaissances positives, l'usage de l'observation et du raisonnement, une volonté ferme et suivie, l'indépendance tempérée par l'esprit de conduite, et souvent une originalité vraie.

Mais dans un état social où les femmes n'exercent à peu près aucune fonction active, de telles facultés, en dehors du

mariage, n'ont pas d'objet direct et sont un fardeau pour celles qui les possèdent.

Les femmes pauvres, livrées à une existence difficile et précaire, encombrant les rares carrières qui leur sont réservées. Les femmes riches souffrent de leur inaction et de leur impuissance. Toutes ont le sentiment d'une vie incomplète.

Une réforme qui avait précisément pour objet de combler ces lacunes, d'ouvrir devant les femmes non mariées des voies d'activité nouvelles, devait trouver parmi elles ses adhérents les plus ardents, ses défenseurs les plus résolus, ses soldats, ses apôtres. Si des hommes populaires comme Stuart Mill ont beaucoup fait en posant publiquement la question, en la couvrant du crédit de leur nom et de leur personne, c'est à la coopération zélée et persévérante, à l'infatigable activité des femmes qu'on a dû de la voir pénétrer partout, dans les campagnes, les fermes, les villages, comme dans les grandes villes, dans les lieux les plus retirés et les plus paisibles, au sein des familles, au cœur de la nation elle-même.

Des femmes en effet, et des femmes appartenant aux conditions les plus diverses, pouvaient seules, par l'infinité et la multiplicité des rapports sociaux, frapper à toutes les portes, s'adresser à tous les cœurs, intéresser tous les esprits, émouvoir toutes les consciences. Seules, elles pouvaient ébranler l'opinion, soulever cet étau de fer des convenances qui pèse si lourdement sur les mœurs anglaises, et grâce auquel nous rencontrons à chaque pas, dans ce curieux pays, le contraste de la convention la plus roide, la plus formaliste, avec la liberté la plus large, l'originalité la plus vraie.

Or, telle a été l'œuvre des femmes.

Dans toutes les situations, dans tous les rangs, elles ont pris part à l'action sans craindre de se compromettre, et les sympathies que la cause a rencontrées dans les hautes classes ont beaucoup contribué à lui valoir les faveurs populaires. On cite, parmi les femmes qui l'ont soutenue avec le plus de dévouement : la vicomtesse Amberley, fille de lord Stanley et femme du fils aîné de lord John Russell; sa sœur, mistress Drummond; lady Anna Gore Langton, sœur du duc de Buckingham; lady Bowring; lady Kane; la comtesse de Mar; la comtesse de Mount Cashel; lady Jane Moore; lady douairière Emerson, Tennent; lady Wield, de Dublin; mistress Stuart Mill et sa fille, miss Taylor; mistress Fawcett, femme du député de ce nom; ses sœurs, miss Garrett et mistress Anderson, cette dernière docteur-médecin de l'Université de Londres et de la Faculté de Paris; miss Harriett Martineau, miss Francesfower Cobbe, mistress Bodichon, bien connues par leurs écrits; miss Florence Nightingale, non moins connue dans la guerre de Crimée; mistress Mac Laren, d'Édimbourg; mistress Dale et miss Sturge, de Birmingham; les miss Ashworth, riches propriétaires de Bath, nièces de M. Bright; mistress Jacob Bright, miss Becker, de Manchester; miss Finch, de Liverpool; miss Caroline Biggs; mistress John Hullah; miss Kirkpatrick; miss Beldy; miss Downing; mistress Mark Pattison, et bien d'autres que nous pourrions nommer, toutes appartenant aux premières familles de la noblesse et de la bourgeoisie.

La propagande prend toutes sortes de formes, emploie toutes sortes de moyens. On se groupe, on forme des sociétés libres, on lève des souscriptions, on écrit dans les journaux, on parle dans les *meetings*. Les dames de la noblesse vont parmi les paysans de leurs terres; elles réu-

nissent les femmes, leur expliquent les injustices du code à l'égard de leur sexe, les réformes qui doivent les réparer, et elles leur font signer des pétitions au parlement auxquelles les maris et les pères ne craignent pas d'ajouter leurs noms. La même propagande se fait dans les villes parmi les ouvrières, et avec un succès non moins grand. Les femmes pauvres accourent partout avec empressement, écoutant comme une révélation la parole qui leur fait espérer un meilleur sort. C'est déjà pour elles un soulagement de songer qu'on s'occupe de leurs maux. Ces promesses, d'ailleurs, n'ont rien d'illusoire. Si on demande le suffrage pour certaines femmes se trouvant dans la situation privilégiée d'électeurs, ce n'est pas seulement pour leur rendre l'exercice d'un droit dont elles sont injustement déstituées; on a en vue un objet positif. Les femmes en possession du vote feront usage de leur nouveau pouvoir pour obtenir des lois plus justes et plus égales touchant le sexe entier. La cause est donc véritablement d'intérêt général, et la solidarité relie entre elles toutes les femmes.

Les hommes les plus dévoués à cette cause appartiennent, comme les femmes, à tous les rangs de la société. En dehors des personnages politiques, ce sont pour la plupart des hommes éclairés, des pasteurs, des professeurs, des savants, des industriels, quelques officiers de l'armée, quelques dignitaires de l'Église, et beaucoup de membres de la noblesse. Parmi ces derniers, on aime à citer le fils du duc d'Argyll, le marquis de Lorne, époux de la princesse Louise, troisième fille de la reine Victoria. Se présentant comme candidat aux élections dans la petite ville de Dunoon en 1868, le marquis de Lorne déclara publiquement qu'il voterait en faveur du bill. L'influence de la princesse Louise n'a pas été, dit-on encore, étrangère à cet engagement. On cite également le vicomte Amberly, fils aîné de lord John Russell; lord Haughton, lord John Manners, le colonel Taylor, sir G. Adderly, sir Selwyn Ebbotson, sir Robert Kane, le lord évêque d'Exeter, le diacre de Waterford, le docteur Davidson, le révérend Dale, le célèbre professeur Maurice, le docteur Lyon Playfair, le professeur Newman, le philosophe Herbert Spencer, sir George Jenkinson, M. Muntz, le révérend Canon Kingsley, l'avocat général Coleridge, sir Wilfrid Lawson, M. Peter Rylands, l'honorable J. Henley, etc., etc.

En des grands moyens de propagande, ce sont les *meetings*. Nous n'avons aucune idée, en France, de ce que sont de ces réunions et de l'influence qu'elles exercent sur la vie publique. Quand une question politique se présente, quelle qu'en soit la nature, le *meeting* est le premier procédé dont on se serve pour la répandre. Ainsi avons-nous vu, pour la cause des femmes, non-seulement les grandes villes populaires, Londres, Edimbourg, Manchester, Birmingham, réunir des *meetings* importants, — mais des villes même de second ordre, de petites localités, presque des villages (1). En 1870, on en

(1) Ces réunions, qui nous paraissent toujours un peu, en France, une sorte d'événement, se font en Angleterre de la manière la plus simple. Une personne se rend dans une ville et demande au maire une salle de la municipalité pour réunir le *meeting*. Si elle est accompagnée d'un habitant de la ville, elle l'obtient de droit. Sinon, le maire peut refuser. Dans ce cas, elle doit louer une salle. Elle fait ensuite poser des affiches sans avoir besoin d'aucune autorisation, et, au jour et à l'heure annoncés, pour peu que l'objet du *meeting* intéresse le public, la salle est pleine.

compte déjà quarante-trois dans le Royaume-Uni; en 1871, on en compte cent trente-six; en 1872, plus de deux cents.

Rien n'est intéressant pour un étranger suffisamment habitué à la langue et aux usages du pays comme ces réunions, qui ont un caractère si complètement national.

Qu'on se représente une vaste salle contenant souvent plusieurs milliers de spectateurs, avec une estrade, un parterre, et, pour les plus grandes, un amphithéâtre et des tribunes. La salle, ouverte au public payant et non payant, se remplit rapidement. A l'heure désignée, les orateurs arrivent, hommes et femmes; ils se groupent sur l'estrade autour du président, qui leur donne la parole successivement. Tout se passe avec un grand ordre et généralement beaucoup d'entrain et de gaieté. On parle du flegme anglo-saxon, mais aucun public n'est plus enthousiaste et à l'occasion plus bruyant. Il applaudit avec vigueur les passages qui lui plaisent et il siffle, il *hue* (il grogne) non moins ardemment les choses qui soulèvent son indignation.

Les discours qu'on entend dans les *meetings* anglais n'ont pas le caractère général et vague que nos orateurs considèrent comme le plus favorable à l'éloquence. Ils sont, au contraire, pleins de faits, pleins d'allusions aux personnages politiques, aux événements du jour, aux usages locaux. L'Anglais mélancolique aime à rire et il rit très-franchement.

J'ai fréquemment assisté à des *meetings*, et j'ai été frappée du respect et de la courtoisie qu'on montre aux femmes orateurs, et même de la faveur avec laquelle le public les accueille. Elles sont parfois jeunes et belles, bien qu'exceptionnellement; mais il semble que nul ne doive y songer. La simplicité de leur costume, la dignité de leur attitude et de leur manière, le sérieux de leur parole s'imposent aux auditeurs. La langue anglaise est certainement pour l'orateur bien plus facile à manier que la nôtre; elle offre plus de ressources dans les expressions, plus de liberté dans les tours de phrase. Mais il faut néanmoins que les femmes aient une certaine disposition à l'éloquence pour être parvenues à aborder la tribune aussi aisément, et pour s'y maintenir avec tant de mesure et de convenance. Leur parole n'a pas les caractères habituels de l'inexpérience; elle n'est ni prolive, ni confuse, ni embarrassée; elle ne trahit aucun lyrisme hors de propos, aucune exagération, aucun sentiment irrité ou amer.

Il y aurait tout une étude à faire sur les femmes orateurs en Angleterre, étude pleine d'intérêt. *Mistress Fawcett*, par exemple, est un véritable économiste de l'école de *Stuart Mill*. J'ai entendu un de ses discours sur le travail des femmes et son influence dans la production et la circulation des richesses: on ne saurait imaginer un esprit plus méthodique et plus ferme, une parole plus nette, plus claire, des expressions mieux appropriées, et une connaissance plus approfondie du sujet. *Lady Amberley* se fait remarquer par sa facilité et son élégance. L'éloquence de *Lady Annagore Langton* procède davantage de l'imagination et du cœur; elle a une teinte marquée d'enthousiasme. *Miss Beedy* et *Miss Sturge* abondent en traits d'esprit, etc.

Parfois des scènes comiques se mêlent à la propagande la plus sérieuse.

« Je viens d'aller, m'écrivait il y a quelques mois une de ces dames, dans la ville de *** pour organiser un *meeting*. Je me suis adressée au maire afin d'avoir une salle de la municipalité. Mais quand il a vu quelle cause nous voulions défendre, il s'est emporté et m'a dit que je devais retourner

dans ma maison pour chercher un mari et mettre des enfants au monde. »

Dans la dernière élection partielle de Taunton, le candidat, s'étant déclaré contre les femmes, voit toutes les forces du parti s'élever contre lui et l'atteindre dans son intimité la plus proche. La colère le gagne. « Vous employez contre moi des armes déloyales, dit-il à ses adversaires. Vous apportez la guerre dans la famille en soutenant les femmes contre les maris; vous êtes des *faillits sociaux* » (*social failures*) — faisant allusion à leur situation de femmes non mariées. Et en même temps il ajoute, trait caractéristique de l'esprit anglais: « Je suis contre ce prétendu droit, mais si la moitié plus une des femmes de mon district signent une pétition pour l'obtenir, je voterai pour le bill (1). »

Une autre fois, *Miss A****, âgée de vingt-trois ans, fort belle personne, orpheline et maîtresse d'une fortune territoriale considérable, va rendre visite au représentant de son comté. Celui-ci est un membre du parti tory; vieillard respectable et plein de courtoisie, mais très-imbû des vieilles coutumes, et qui n'a pu encore prendre tout à fait au sérieux les nouvelles prétentions des femmes. Quand on lui annonce le nom bien connu de *Miss A****, il s'empresse d'aller la recevoir, ignorant l'objet de sa visite.

« Monsieur, lui dit la jeune fille avec douceur, vous savez que ma famille possède depuis longtemps de grandes propriétés territoriales dans votre district. Ces terres aujourd'hui m'appartiennent en propre: or, le principe de notre constitution étant que toutes les terres doivent être représentées, je viens vous demander, à vous légiste, et notre mandataire devant la Chambre, si justement et légalement je ne devrais pas posséder le vote représentatif de mes terres aussi longtemps que je serai une *feme sole*. »

Le grave député est pris au dépourvu. Il n'a rien à opposer à un tel argument, et après un instant de silence, s'inclinant devant sa belle interlocutrice, il répond: « Je pense que votre droit est incontestable, et je me sens tenu de le reconnaître. » A dater de ce jour, il a voté avec *M. Disraeli*.

La presse est un moyen de propagande non moins répandu et non moins efficace que les *meetings*. Quelques Revues se sont attachées dès le début à la cause, et le nombre s'en est accru. Nous remarquons, entre autres, la *Revue de Westminster*, longtemps dirigée par les disciples de Bentham, à la tête desquels était le père de *M. Stuart Mill*, puis par *M. Stuart Mill* lui-même, qui en est resté le collaborateur actif alors même qu'il ne la dirigeait plus. Nous remarquons aussi l'*Examiner*, le *Macmillan's Magazine*, la *Fortnightly review*, etc.

Tantôt, le révérend Canon *Kimley*, si populaire par ses écrits, réclame pour les femmes le vote comme le droit commun du pays; c'est au nom des principes constitutionnels qu'il en appelle à la justice de l'esprit anglais. Tantôt le célèbre docteur *Maurice* demande leur admission à la franchise comme un moyen d'accroître la vie morale de la nation. « En les excluant de la politique, dit-il, nous faisons des femmes des politiques de la pire espèce: nous justifions leurs choix dictés par le caprice et tous les abus de l'intrigue qu'elles emploient trop souvent. En les admettant à l'exercice

(1) C'est là, il faut en convenir, une manière d'entendre le mandat impératif dont nous sommes assez loin.

régulier du droit de suffrage, le législateur élèvera graduellement le niveau du pays en élevant celles qui souvent, à leurs propres dépens, gouvernent leurs maîtres (1). »

D'autre part, nombre de Revues et de journaux non moins importants combattent le droit des femmes au nom de l'inégalité et du privilège. Ce sont d'abord les éternelles et superficielles railleries qu'on retrouve sur ce sujet dans tous les pays, les caricatures, les charges, puis les critiques passionnées, les attaques violentes. Plus la question gagne de terrain, plus les adversaires s'animent. Mais la lutte même contribue à son succès et lui gagne chaque jour de nouveaux défenseurs.

Selon les habitudes anglaises, la propagande se constitue d'abord dans les localités. Dans toute ville de quelque importance, on fonde des associations en faveur de la nouvelle cause. Ces associations se composent de membres souscripteurs, puis d'un comité d'initiative et d'action. Mais à mesure que les associations se multiplient, elles sentent le besoin de se réunir et de combiner leurs efforts. En 1871, elles s'entendent pour organiser à Londres un comité représentatif général, ou chaque société particulière envoie un délégué. Ce comité a son siège dans la partie la plus centrale de Londres (2). Durant la dernière session il était composé de quatre-vingts personnes des deux sexes; on y comptait environ quarante membres du parlement.

Ce comité a pour organe la *Revue de la femme anglaise* (*the English woman's Review*) publiée par miss Caroline Biggs, de Londres, et le journal du *Suffrage des femmes* (*Women's suffrage Journal*) publié par miss Becker, de Manchester. La première de ces Revues remonte à 1856 (3); la seconde date de l'année 1870. Toutes deux sont pleines de renseignements très-complets et très-intéressants et d'articles de fond très-solides. Nous y renvoyons le lecteur pour une étude plus complète de la question.

V

Cette intervention si nouvelle des femmes dans la vie publique en Angleterre a nécessairement apporté un certain trouble dans les vieilles mœurs et les vieilles habitudes du pays.

On parle, il est vrai, bien haut de traditions et de droit féodal; on s'attache à montrer comment les faits d'aujourd'hui se lient aux faits d'hier dans la chaîne respectée du temps. La tradition toutefois n'existe-t-elle pas bien plus dans la lettre que dans l'esprit de la réforme? Il est bien vrai qu'un des principes les plus anciens de la constitution anglaise, c'est la représentation de la propriété, principe qui persistait sous un autre régime, alors même que le propriétaire titulaire se trouvait être une femme. Mais en réalité, ce principe tout

politique avait bien moins pour objet le droit de l'individu que l'intérêt de la propriété. Que, dans des temps aristocratiques, des dames de manoir, des abbesses de couvent aient exercé pour leur fief le droit de représentation, c'étaient des cas fort rares, limités à une classe privilégiée et perdus dans l'ensemble d'une civilisation très-dure à l'égard des femmes. La législation anglaise a toujours courbé l'épouse sous le joug de l'époux de la façon la plus tyrannique et, en s'en tenant à la lettre de la loi, M. Mill a pu dire qu'en Angleterre la femme est l'esclave de son mari, autant que, dans l'antiquité, les esclaves l'étaient de leurs maîtres (1).

Les mœurs, il est vrai, adoucissent dans une très-grande mesure la barbarie de la loi; elles en reconnaissent néanmoins le principe. Nulle part la distinction morale entre les sexes n'est plus tranchée et plus profonde, leurs fonctions respectives plus séparées. Ce qui a été le salut de la femme, en Angleterre, ce n'est ni la loi, ni l'opinion, c'est un sentiment profond et caractéristique de la race : le respect. L'Anglais peut considérer la femme comme passive de nature et faite pour la soumission; néanmoins il attache à son rôle une grande idée morale et croirait s'abaisser lui-même en la traitant comme un jouet. Nulle part il n'y a moins d'égalité dans le mariage, et nulle part il n'y a plus de respect. Or, le respect donne à la famille anglaise un grand caractère de noblesse et d'austérité. Le pouvoir y est fort, mais il reste digne; il est large, bienveillant et véritablement protecteur (2). Si l'époux tient à son droit, il ne faillit pas devant son devoir; il ne recule devant aucune responsabilité, aucune charge. Sans doute il est un maître dans la plus large acception du mot. C'est lui qui possède les biens et en dispose d'une façon souveraine. Le nom, la fortune, le foyer, les enfants même lui appartiennent (3). Sa femme est dans sa main; c'est un être faible, délicat, souvent maladif, incapable de supporter de lourdes fatigues et de grands soucis, peu accessible aux choses de la raison, très-dominée par le sentiment; — mais enfin c'est son épouse devant Dieu, douée comme lui d'une âme immortelle. C'est la mère de ses enfants, le complément nécessaire de son existence. Il doit la soutenir, la guider dans la vie, lui faire une existence douce, facile et honorée, lui donner un foyer, l'entourer de soins et de comforts. Elle lui rendra en échange la soumission, la tendresse, la douceur, la fidélité, le dévouement.

Ainsi, les rôles sont bien tranchés : l'homme, occupé au dehors, gouverne ses affaires et celles de son pays; la femme, retirée dans son intérieur, obscure, dépendante, exclusivement adonnée à la surveillance de la maison et aux soins des enfants, ignore volontairement tout ce qui dépasse cette sphère (4), et elle met sa gloire et son bonheur à l'ignorer.

(1) Selon la loi anglaise, la personne de la femme disparaît entièrement dans le mariage sous la puissance du mari. Elle ne jouit d'aucune propriété personnelle; elle n'a aucun pouvoir sur ses enfants, elle ne peut pas tester sans le consentement de son mari.

(2) Il y a certainement, en Angleterre comme partout ailleurs, de grands abus du pouvoir marital. Nous voulons seulement mettre ici en relief l'esprit de l'institution.

(3) D'après la loi anglaise, un mari peut même par testament disposer de la tutelle de ses enfants et les enlever à leur mère, qui n'a sur eux aucun droit personnel.

(4) Nous ne parlons pas ici des cas exceptionnels, des femmes lettrées et érudites, très-nombreuses en Angleterre. Nous déterminons le caractère de la règle commune.

(1) *Macmillan's Magazine*, 1869. — *Spectator* du 5 mars 1870.

(2) 9, Berners street, Oxford street.

(3) Cette Revue a paru d'abord sous le titre de *Journal de la femme anglaise* (*English woman's journal*). Après une interruption de deux ans, de 1865 à 1867, elle a reparu à nouveau sous son titre actuel (22, Berners street). C'est à miss Biggs que nous devons la plus grande partie des renseignements et documents qui nous ont servi pour cette étude. Nous saisissons ici l'occasion de l'en remercier.

Tel est l'idéal qui, pendant longtemps, a été celui de la famille anglaise.

Qu'on lise les historiens, les romanciers, les poètes, qu'on pénètre dans les rapports de la vie intime, on en trouvera partout la trace. Or, cet idéal est menacé de disparaître pour faire place à une nouvelle conception du rôle de la femme dans le monde, et chaque jour la transformation se détermine avec plus de force. Quand on se rappelle, en effet, l'épouse des anciens jours, timide, voilée, silencieuse et ignorante de tout, et qu'on voit la même femme se livrer aujourd'hui aux plus hautes études, frapper à la porte des universités, concourir avec les étudiants, souvent les dépasser dans les concours; quand on l'entend réclamer l'entrée de toutes les carrières, l'usage de toutes les professions, l'exercice de tous les droits; bien mieux, quand on la voit déjà à l'œuvre, voter pour les conseils municipaux, se présenter comme candidat, puis siéger dans les *school-boards*, organiser des *meetings*, paraître sur l'estrade à côté des membres du Parlement et prononcer des discours applaudis souvent par plusieurs milliers de personnes, comment ne pas sentir qu'un souffle nouveau a passé sur le pays, qu'il y soulève d'autres pensées, d'autres sentiments, d'autres vouloirs, qu'il y prépare d'autres mœurs? Comment s'étonner que les véritables dévots de la tradition lèvent avec effroi les bras au ciel? Bien des familles en effet sont divisées, chacun prenant parti pour ou contre la nouvelle doctrine. Ici, ce sont les demoiselles qui s'opposent aux femmes mariées; là, les hommes se montrent plus libéraux que les femmes, et les pères que les enfants. On trouve de grands enthousiasmes, des ardeurs juvéniles, et, tout à côté, des désespoirs qui frisent le comique. Les matrones surtout rappellent leur jeunesse en secouant la tête; elles ne reconnaissent plus la nouvelle génération. « Puissé-je mourir assez tôt pour ne pas être témoin de ce qui se prépare », entendais-je dire un jour à une demoiselle respectable menacée de devenir électeur.

Si encore on était sûr que la réforme se bornât à ce qu'on demande aujourd'hui, le vote des femmes contributives, la transaction serait possible. Mais il n'y a pas moyen de se faire illusion. Tout en limitant strictement et prudemment la réclamation officielle, le parti ne dissimule guère ni ce qu'il pense ni ce à quoi il est résolu. Quand les femmes non mariées auront obtenu le vote, elles pèseront sur les élections de manière à modifier la loi civile du mariage; elles demanderont, par exemple, que l'épouse conserve la possession personnelle de ses biens. Si l'épouse reste propriétaire titulaire, pourquoi alors ne voterait-elle pas comme la femme non mariée? On trouverait encore dans la tradition des exemples. Puis on restreindra le pouvoir marital, on reconnaîtra l'autorité de la mère, on établira l'égalité dans la loi du divorce, on ouvrira aux femmes toutes les carrières, on les déclarera aptes à tous les emplois. Que restera-t-il alors de la vieille Angleterre?

Le *kant* (1) est tout puissant dans ce pays, et pendant longtemps il a été de mauvais goût pour les femmes de réclamer l'exercice de leurs droits. Aujourd'hui que des personnalités aristocratiques, des membres même de la famille royale se sont prononcés en faveur de cette cause, il est moins inconve-

nant de la défendre; pourtant elle garde encore quelque chose qui répugne aux esprits délicats. Des êtres vraiment raffinés et élégants ne peuvent guère se dispenser d'un dédaigneux sourire quand on leur parle d'arracher la femme au divin piédestal où l'a enveloppée, pendant des siècles, l'encens de la poésie! Mais, hélas! combien cette thèse est difficile à soutenir devant les vulgaires besoins de l'existence quotidienne, le terre-à-terre d'une impitoyable nécessité! « Je me soucie fort peu de droits politiques, écrivait dernièrement une femme pauvre à un député qui avait fait contre la cause un discours plein de fleurs littéraires; soyez donc assez bon pour me dire comment je pourrais gagner mon pain sans descendre de l'empyrée. » — « Je n'ai pas encore réfléchi à cette question, » répondit naïvement le député.

Une chose curieuse pour l'observateur, c'est le sentiment assez différent qu'apportent les deux sexes à la défense de la même cause.

Il y a une douzaine d'années, je me trouvais en Angleterre dans une famille amie, un modèle d'union domestique. Le mari, très-engagé dans les affaires publiques, jouait dans sa ville, une grande ville manufacturière de la province, un rôle politique important. Sa femme, distinguée en même temps par le cœur et l'esprit, prenait une part plus active à sa vie que la plupart des femmes anglaises. Tous deux s'étaient mariés par amour, quelques années auparavant, et l'amour n'avait pas déserté leur foyer.

Un soir, comme nous étions réunis dans l'intimité, la conversation tomba sur la question de l'affranchissement politique et social des femmes, question qui commençait seulement à préoccuper le public.

« Je n'ai jamais compris, dis-je à M. X^{***}, comment, en se plaçant à un point de vue purement philosophique, en partant de l'égalité humaine, on arrive à conclure qu'il est juste qu'un sexe exerce sur l'autre un pouvoir légal. »

M. X^{***} parut surpris d'un tel doute, puis il me répondit longuement. Il invoqua la loi de nature, qui avait établi entre les sexes des différences profondes correspondant précisément à la mission du commandement et au devoir de la soumission, et il finit par me citer, comme sanction de ses paroles, le bonheur et l'union qui règnent dans une famille anglaise soumise à ces lois. Sa femme l'avait écouté avec attention, les yeux fixés sur le foyer, et comme il se tournait vers elle, faisant un muet appel à son témoignage, elle releva tout d'un coup la tête et, le regardant avec un indéfinissable mélange de tendresse et de défiance: « Mon cher Robert, lui dit-elle, je n'ai jamais cru un mot de tout cela. Je pense sur ce sujet absolument comme notre amie. »

Rien ne peut rendre l'expression de surprise qui apparut alors sur la loyale figure de M. X^{***}. Depuis dix ans, il était le plus heureux des époux et des pères, mais il croyait son bonheur fondé sur tout un système de discipline familiale d'origine divine... Et voilà que sa femme elle-même, cette tendre et charmante épouse, cette mère pieuse et dévouée qui lui a fait un si doux et si honorable foyer, renverse en riant la base de l'autorité même, a-t-il bien entendu? M. X^{***} regarde encore sa femme, qui est toujours là devant lui et qui le regarde aussi avec la même tendresse, mais sans démentir une seule syllabe. Quelle étrange anomalie, et quel éroulement!

Bien des pères et bien des maris en Angleterre ont ressenti ce que M. X^{***} a éprouvé à cette heure: une profonde surprise.

(1) Le *kant* pourrait se traduire par la *mode*, en y joignant une idée d'austérité et de convenance que n'exprime pas le mot français.

Que manque-t-il donc, se sont-ils dit, à nos épouses et à nos filles? Aucun respect, aucune joie, aucun bien-être leur fait-il défaut dans ces demeures commodes et luxueuses où nous avons tout créé pour leurs convenances? Est-il pour elles un meilleur sort que celui de vivre sous nos lois?

Je revis M. X*** quelques années après. Il était devenu un chaleureux partisan de la cause des femmes; je le complimentai sur son changement.

« Je ne suis pas aussi changé que vous le pensez, me répondit-il en souriant. — Comment cela? repris-je étonnée à mon tour. — Les femmes réclament la liberté et l'égalité comme nous les avons réclamées dans d'autres temps. Chacun est juge pour soi, et nous n'avons pas le droit de leur refuser ce que nous avons trouvé bon pour nous-mêmes; — mais les choses n'allaient pas si mal auparavant. »

La clairvoyance est rarement le don de ceux qui gouvernent. On ne se garde guère d'une certaine fatuité naïve dans la contemplation de son propre pouvoir; il est si doux de se persuader, quand on commande, que les autres sont heureux d'obéir!

C'est dans la différence de leurs situations respectives que réside la différence du sentiment apporté par les deux sexes à la défense de la même cause.

Tandis que les femmes l'ont embrassée avec ardeur et éprouvent une grande fierté à l'idée du succès, les hommes, tout en étant aussi résolus, sont moins enthousiastes. En dehors des philosophes attachés à la réalisation d'une théorie, la plupart agissent bien plus par esprit de justice que par une sympathique conviction. Mais nous admirons alors d'autant plus le triomphe de cet esprit libéral qui les élève au-dessus de leurs propres instincts, de leurs préjugés les plus chers. « Chacun est souverain dans sa propre conscience et nous devons respecter le droit chez les autres, alors même que nous n'approuvons pas tout l'usage qu'ils en font. » L'Anglo-Saxon ne se contente pas de répéter cette maxime, il la met en œuvre. Les hommes accorderont donc aux femmes le droit de vote, tout en gardant au fond du cœur plus d'une réticence. L'avenir leur paraît obscur et ils répètent volontiers en secouant la tête: « Les choses n'allaient pas si mal auparavant ». Ce sera aux femmes à leur démontrer que les choses peuvent aller beaucoup mieux après.

VI

Après avoir exposé l'histoire de la question du droit des femmes en Angleterre, après en avoir montré dans le passé les développements, dans l'avenir les chances de succès, il nous reste à la juger en elle-même, et indépendamment des circonstances où elle s'est manifestée.

Sur le terrain philosophique, nous nous rattachons entièrement au principe de liberté et d'égalité invoqué par M. Mill, et nous ne voyons pas, si l'on accepte son point de départ, qu'on puisse rien opposer de sérieux à son argumentation.

Dans une société laïque et libre, fondée sur le droit individuel et l'égalité des individus, au nom de quelle justice peut-on destituer de leurs droits certains membres de la communauté sans qu'ils aient démerité par leur conduite? Et comment des catégories légales fondées sur le sexe auraient-elles plus de raison d'être que des catégories fondées sur la couleur de la peau ou sur la forme de la tête?

Si, abandonnant le principe, on invoque ici des raisons d'utilité et de convenance, nous répondrons encore avec M. Mill que des raisons d'utilité et de convenance ne sauraient prévaloir contre le droit. Toutes ces raisons d'ailleurs, sans en excepter aucune, ont été invoquées avec la même force en faveur de l'esclavage et du servage, qu'on a détruits néanmoins et qu'on ne voudrait sans doute pas rétablir. Nous ferons remarquer ensuite que l'expérience seule permet de reconnaître l'utilité. Or, l'expérience sur ce sujet n'a jamais été faite. On ne saurait comparer un état social où la femme jouit de la liberté et de l'égalité à un état où elle n'en jouit pas, car jamais le premier n'a existé. Nous concluons donc, avec le même auteur, que la seule raison de la subordination de la femme en tant que femme est, d'une part, sa faiblesse physique dans un temps où la force est la seule loi sociale, de l'autre, l'instinct de despotisme naturel au cœur humain. Les lois et les religions positives, les mœurs, les préjugés, l'opinion sont venus ensuite confirmer ces abus primitifs qui avaient eu pour résultat d'exalter l'orgueil des maîtres et d'abaisser, d'annihiler les subordonnés. Le droit de la femme est identique au droit de l'homme, et toute réforme qui contribuera à le dégager des liens qui l'asservissent ou des préjugés qui le diminuent, sera un progrès vers la justice.

Mais autre chose est le principe, autres choses les procédés de réalisation. Nous ne vivons pas dans un monde rationnel et abstrait; nous vivons dans un monde pratique, en face du passé, en face du droit positif et des faits acquis, et il y aurait de la puérilité à n'en pas reconnaître la force. M. Mill lui-même, quand il s'adresse à la chambre des Communes en Angleterre, tient compte du milieu; il cherche la mesure du possible et ne demande que ce qui peut être obtenu.

Ainsi, la réforme politique peut nous paraître opportune dans un pays de suffrage restreint comme l'Angleterre; elle le serait moins dans un pays de suffrage universel. Si jamais en France le droit des hommes est assez assuré pour qu'on puisse s'occuper du droit des femmes, nous pensons qu'on trouvera préférable de commencer d'une autre manière. Il y a de grandes réformes à faire dans notre loi civile; il y en a plus encore dans l'éducation; celles-là seraient immédiatement réalisables et ne soulèveraient ni les mêmes difficultés, ni les mêmes oppositions. Établir plus d'égalité dans les conditions du mariage et dans la forme des contrats dont il est l'objet; réserver les droits de la femme sur l'administration et la jouissance de ses biens personnels et sur les fruits de son travail; créer des maisons d'éducation où les deux sexes reçoivent un enseignement analogue qui établisse entre eux de véritables rapports intellectuels: de telles réformes seraient déjà un progrès immense. La dernière surtout aurait des conséquences incalculables. On n'arrivera à la force et à l'unité nationale que par le concours des deux sexes. Or, c'est en puisant, dans la jeunesse, aux mêmes sources morales que l'homme et la femme pourront s'unir dans les mêmes pensées, les mêmes vouloirs, les mêmes œuvres.

Il serait non moins juste et non moins utile d'ouvrir aux femmes toute les carrières qu'elles pourraient exercer et de les y préparer d'avance, de sorte que le mariage, venant librement à son heure, n'ait plus le caractère d'une profession officielle, d'un établissement.

Que de fonctions d'ailleurs les femmes accompliraient aisément et parfois mieux que les hommes. Que de lacunes leur intervention pourrait heureusement combler!

Prenons l'enseignement, par exemple. N'est-ce pas au moyen du concours des femmes que l'Amérique est parvenue à couvrir d'écoles son immense territoire? De même, en France, on n'arrivera à généraliser l'enseignement populaire, à le rendre fructueux, à le faire pénétrer partout, qu'en y donnant à la femme une très-large place. D'un côté de l'Océan comme de l'autre, l'influence de l'institutrice sur de jeunes garçons, surtout dans les classes incultes, sera éminemment favorable au progrès des bonnes mœurs, au développement de l'esprit de famille et de tous les sentiments de délicatesse et de respect.

Certaines fonctions administratives (1), certaines professions libérales pourraient être aussi très-heureusement exercées par des femmes (2) et pour le plus grand bénéfice de la société elle-même. Avec une meilleure distribution du travail, l'espace et les ressources ne manqueraient pas.

Supposons maintenant, comme simple hypothèse, que le but aujourd'hui visé ait été atteint dans sa plénitude. Supposons, ainsi que le demande M. Mill, un état social où chaque individu jouirait de tous ses droits, sans considération du sexe, où la législation ne ferait acception de personne, quelles en seraient les conséquences? Verrions-nous, comme quelques apôtres enthousiastes le pensent, un entier bouleversement dans les rapports sociaux et dans les rapports de famille? Verrions-nous le mariage abandonné et les deux sexes confondus dans tous les travaux, dans toutes les fonctions, de sorte qu'il ne resterait plus trace de ce partage qui assigne aujourd'hui à la femme l'activité de l'intérieur et à l'homme celle du dehors? Notre pensée est tout autre.

Quand on aura supprimé toutes les lois d'exception, les obstacles, les barrières, les incapacités conventionnelles; quand on aura rendu à la femme toutes les libertés, ouvert devant elle toutes les carrières, on n'aura pas pour autant transformé sa nature. Or, tant que cette grande fonction qui consiste à perpétuer notre espèce lui appartiendra comme son œuvre propre, les réformes de la législation, tout en lui rendant l'exercice du droit, ne changeront pas l'ordre de sa vie. La fonction maternelle implique chez elle, et, comme conséquence, dans le milieu où elle vit, tout un ensemble de choses indestructibles.

La femme, destinée à mettre les enfants au monde, a moins de vigueur que l'homme pour accomplir la plupart des travaux extérieurs; elle a moins aussi d'activité. Ses dispositions physiques la rendent sédentaire aussi bien que son humeur et ses goûts, et si certains travaux lui conviennent, combien d'autres, et de ceux qui ont le plus de valeur sociale, qui donnent le plus de force, de pouvoir, d'influence, lui échapperont toujours!

Quand il s'agira de s'emparer du globe, de l'exploiter, de l'asservir, quand il faudra conduire des vaisseaux dans des

mers lointaines et inconnues, commander à des armées de soldats ou de travailleurs, défricher des terres vierges, organiser et conduire de grands établissements d'industrie, la femme pourra-t-elle opposer à l'homme une concurrence sérieuse? En dépit de toutes les libertés légales, son corps ne sera-t-il pas toujours plus faible, moins apte aux grandes fatigues et aux grandes résistances, ses goûts moins aventureux, sa volonté moins hardie, son cœur plus timide et plus délicat?

La femme, très-apte à accomplir certains travaux suffisants pour la soutenir, pour lui donner la dignité et l'indépendance, ne sera jamais l'égal de l'homme dans la lutte qui doit asservir la nature à l'humanité, et quand elle voudra se mesurer sur ce terrain avec son puissant compagnon, il la dominera toujours. Or, si nous pouvons demander à la loi de ne pas accroître les inégalités naturelles en les érigeant en dogmes, nous ne pouvons lui demander de les détruire. Le régime de la liberté ne fera donc que mettre ces inégalités en lumière et démontrera avec la dernière évidence que la femme ne saurait prendre dans l'ordre du travail sa véritable place que par l'accomplissement de la tâche qui lui est spécialement dévolue: la maternité. Cette tâche, en effet, est la première en dignité et en valeur; elle compense toutes les autres avec avantage, mais elle a aussi ses conditions spéciales. Tandis que les fonctions extérieures peuvent donner à l'homme la richesse, la puissance et la gloire, le rude travail de la maternité n'assure pas même à la femme l'indépendance. La naissance des enfants, les premiers soins à leur donner, les sollicitudes et les soucis de l'éducation suffisent à absorber les meilleures années de sa vie, sans lui rapporter aucun gain positif. Ce qu'une femme peut faire à côté d'un berceau sera toujours peu de chose, et ce qu'elle fera dans un âge avancé sera moins encore. Cette situation amène donc forcément entre les époux une nouvelle sorte de liens. Leur vie ne saurait être seulement juxtaposée comme dans les associations ordinaires; elle doit être véritablement unie; le principe social du mariage est la communauté des intérêts et le partage des fonctions. L'homme gouverne la vie du dehors, la femme celle du dedans, et ils jouissent *en commun* du fruit de leurs *communs* efforts. La femme attend, il est vrai, de son époux l'appui matériel de l'existence; mais elle lui rend celui du cœur, qui n'est pas moins grand, et par les soins de la famille elle lui assure, comme père, la sécurité. Il n'y a donc pas d'humiliation dans sa condition dépendante, car s'il travaille pour elle, elle travaille pour lui, et moralement parlant ils ont un égal besoin l'un de l'autre. Telle est, à nos yeux, la loi normale du mariage. Or, la loi du mariage est la loi même de l'humanité, et ne serait-il pas puéril de craindre qu'un des deux sexes put jamais y renoncer d'une façon volontaire?

Les hommes font preuve, à nos yeux, d'une grande modestie en pensant qu'il faille les difficultés de la vie et les rigueurs de la loi pour attacher une femme à son foyer, et ils font preuve d'une grande humilité en acceptant le bénéfice de ces rigueurs. Ils doutent trop d'eux-mêmes et ils doutent trop aussi de la nature des choses. La pleine possession de la liberté et du droit servira surtout à augmenter le prix du don que la femme est disposée à faire d'elle-même. Sans doute, il y aura des exceptions. Il y aura des femmes douées de facultés rares et qui aspireront à sortir de la voie commune, d'autres qui manqueront des qualités du cœur et

(1) En France, l'administration des postes confiée aux femmes les fonctions inférieures; il n'y a aucune juste raison pour les exclure de celles qui sont plus élevées et plus lucratives. En Angleterre, on emploie des femmes dans la télégraphie électrique, et le dernier rapport administratif reconnaissait leur supériorité sur les hommes dans cet emploi. Elles ont plus d'exactitude, elles sont moins sujettes aux dérangements de toute sorte.

(2) La pharmacie et la médecine, par exemple. Les femmes n'ont-elles pas précisément le genre d'aptitude qui convient à ces professions?

reculeront devant la tâche de la maternité, d'autres encore frappées dans la jeunesse par quelque inconsolable douleur. Pourquoi celles-là ne pourraient-elles pas demander au travail, sous leur responsabilité propre, soit la gloire et l'indépendance, soit la force et l'oubli? Si elles se méprennent sur leur puissance, si elles affichent des ridicules ou des prétentions, elles subiront les conséquences de leur folie, elles auront des mécomptes. Soit : le mécompte n'est-il pas la grande leçon de la vie, et la vertu le fruit de la liberté?

Que les hommes d'ailleurs se rassurent, les exceptions seront rares. La nature a voulu que la femme préférât à une indépendance orgueilleuse et à une ambition solitaire l'amour et la maternité : la nature aura aisément raison des fausses théories, et les femmes seront les premières à reconnaître que la solution du problème de l'égalité n'est ni dans l'asservissement, ni dans la séparation et la concurrence, mais dans le partage librement accompli de l'activité sociale, de l'affection et du bonheur.

C. COGNET.

CAUSERIE POLITIQUE

On croyait tout arrangé ; pas du tout, tout est rompu, du moins à ce qu'il semble, car jamais le proverbe ne fut plus vrai : « Il ne faut jurer de rien. »

Les septennalistes avaient fait cependant des concessions : ils avaient abandonné l'idée de faire du président de la chambre haute l'héritier présomptif du Président de la république ; ils avaient consenti à ne plus spéculer sur la vacance éventuelle du premier poste de l'État ; ils promettaient que tout serait remis en question, loyalement, en cas de démission ou de décès du maréchal avant le 20 novembre 1880 ; ils se résignaient à introduire dans le pacte constitutionnel une clause rédigée en prévision de ces deux accidents, non pour régler le mode de transmission du pouvoir exécutif, mais pour rétablir, à partir de l'une ou de l'autre éventualité, la plénitude du pouvoir constituant ; pour conférer par avance, aux deux Chambres réunies en congrès, la faculté de l'exercer ; pour rendre enfin aux légitimistes la liberté de restaurer alors la monarchie..... s'ils peuvent. Bref, les inventeurs du septennat se montraient très-conciliants, on ne peut pas plus conciliants ; si conciliants, qu'ils faisaient le sacrifice de leur invention. Ils renouaient décidément à se prévaloir en tout état de cause, et pendant sept ans, de l'échec infligé à M. le comte de Chambord au mois d'octobre dernier. L'idée de faire du septennat une institution étant à la fois rejetée par les uns et délaissée par les autres, le stathoudérat passait à l'état d'utopie inoffensive. C'était concéder beaucoup ; c'était même concéder tout. Une telle facilité d'abnégation n'a pas laissé de surprendre bien des gens.

De l'étonnement à la méfiance il n'y a qu'un pas. Beaucoup de royalistes ont paru d'abord comme éblouis ; ils se sont ensuite ravisés. Le cabinet a été mal récompensé de sa condescendance ; il n'a pas été payé de retour. Il avait compté que les « modérés » de la droite, affranchis désormais de toute appréhension, ne lui refuseraient pas leurs votes pour instituer, pour organiser, de concert avec lui et avec le centre

droit, la chambre haute. Point : les « modérés » de la droite demandent à réfléchir. Ils veulent avoir le temps d'examiner, de sonder, de scruter. Ils ne s'opposent pas à ce que le projet de loi relatif à la chambre haute soit déposé : cela n'engage à rien ; mais ils ne veulent pas être pressés. Surtout qu'on ne les mette pas dans la nécessité de voter contre l'urgence ! Pourquoi ne pas attendre d'ailleurs jusqu'à la session d'hiver ? Ce n'est pas la besogne qui manque : la loi sur la presse, la loi municipale, la loi électorale, à la bonne heure ! Et les lois de finances : ne faut-il pas combler le déficit ? N'y a-t-il pas nécessité de mettre en équilibre le budget de 1874 ? Veut-on ajourner jusqu'à la fin de décembre l'examen, la discussion et le vote du budget de l'année prochaine ? En tout cas, s'il faut absolument discuter les lois constitutionnelles, n'est-il pas évident que la loi électorale en est une ? Cela est hors de doute puisqu'elle a été préparée par la commission de constitution. Or, cette loi est prête ; tout le monde a pu lire le rapport de M. Bathie : voilà par où il faut commencer. Ainsi raisonnent les « modérés » à droite. Le cabinet leur avait offert une transaction : ils acceptent provisoirement, à condition que, pour le moment, on ne leur demande rien.

Quant aux « intransigeants, » c'est une autre affaire. On leur fait injure d'essayer de les adoucir : ils sont trop clairvoyants pour être dupes et trop résolus pour être fléchis. Assurément ils ne veulent de mal à personne ; ils espèrent encore que M. le duc de Broglie sera « sage ». Qu'on ne les oblige donc pas à faire un éclat : ils en seraient désolés, mais si on les y contraint, le ministère aura sujet de s'en repentir. Et en effet, ils sont prêts ; ils ont signifié leur ultimatum. Il serait vain d'essayer contre eux un mouvement tournant ; leurs mesures sont prises et la manœuvre ne serait pas sans péril ; on aura moins facilement raison des royalistes de France que des carlistes d'Espagne. Non-seulement, si le cabinet persiste à vouloir constituer quoi que ce soit, ne fût-ce que la chambre haute, il subira les conséquences de sa témérité ; mais l'extrême droite est résolue à ne pas même souffrir le simple dépôt d'un simple projet, quoique expurgé : ce serait un *casus belli*.

Que fera le cabinet ? Le cabinet ? Mais... il obéira à son tempérament : il est comme Paurge ; il n'a aucun goût pour la bataille. Cependant il est engagé ; il paraît bien difficile qu'il recule. Il n'est donc pas impossible qu'il se décide à affronter la colère des « intransigeants » de la droite, en s'accommodant aux répugnances des « modérés ». Qui sait ? il se hasarderait peut-être : il présentera, pour la forme, un projet de loi sur la chambre haute ; il se taira sur l'urgence ; il laissera à l'Assemblée le soin de régler son ordre du jour ; et si la majorité de l'Assemblée, qui est souveraine après tout, juge à propos de faire passer avant la discussion des plus hautes théories de droit constitutionnel et d'histoire l'examen des « questions d'affaires », eh bien, il y a une « question d'affaires » qui est toute prête..... la réforme du régime légal auquel la presse est soumise. Justement le gouvernement met la dernière main à la loi qu'il prépare sur la matière ; dès la seconde séance de la session le projet sera déposé sur le bureau de l'Assemblée : c'est M. le duc de Broglie qui en a fait la promesse hier à la commission de permanence.

Mais la loi électorale... Ah ! la loi électorale, autre pierre d'achoppement. L'extrême droite admettra-t-elle que cette loi si mal venue puisse être discutée utilement tant que la royauté n'aura pas été rétablie ? Cela est encore fort incertain.

L'Union professe sur ce point une théorie qui n'a rien de rassurant pour le cabinet. Il est vrai que le Saint-Père est partisan décidé de la loi Balbie : c'est un suffrage qui est de poids ; mais l'opinion du « Roy » ne doit-elle pas primer ici ? Or, l'Union interprète fidèlement, selon toute apparence, la pensée de M. le comte de Chambord, et l'Union n'est nullement favorable au projet des Trente. On en peut conclure que l'extrême droite est moins « syllabite » que royaliste. C'est grave. Si les « intransigeants » de droite font la moue au projet Balbie et s'abstiennent, où le cabinet recrutera-t-il une majorité pour faire une loi de la seule œuvre soi-disant « constitutionnelle » que les Trente aient pu enfanter ? Personne ne donnera son vote ni à gauche, ni au centre gauche, ni parmi les partisans de l'appel au peuple. Donc, nous n'avons qu'à laisser faire l'extrême droite : à cette heure elle tient dans ses mains et l'existence du cabinet, et la fortune de M. de Broglie, peut-être même le destin de l'Assemblée. Qui sait si ce n'est pas à elle qu'il est réservé de mettre en pleine lumière, et d'une façon décisive, la nécessité de « l'acte de raison » ?

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le serpent de mer est mort ; mais le ver rongeur vit encore. On l'a ressuscité à propos du triste suicide d'un lycéen qui venait d'échouer aux épreuves du baccalauréat. Le ver rongeur, c'est, comme chacun sait, la fatale influence de l'antiquité païenne sur l'éducation de la jeunesse. Rien à espérer de bon des générations qui ont entretenu commerce avec les héros de la Grèce et de Rome. Ne cherchez pas ailleurs la cause de nos maux : ce sont les grands hommes de Plutarque qui perdent tout. Les ravages moraux causés par le *de Viris* sont incalculables. Ce jeune homme n'aurait point armé son revolver si ses professeurs ne lui avaient fait admirer Brutus qui se tue parce que la vertu n'est qu'un nom, et Caton qui s'arrache les entrailles. Et, quand je dis professeurs, vous m'entendez bien. Il y a professeurs et professeurs. Le *de Viris* est de sages mains n'est pas absolument un fléau sans remède : commenté par l'Université, c'est l'abomination multipliée par la désolation ! D'autres journaux ont donné d'autres raisons. La plus ingénieuse, c'est que le lycée Fontanes portait encore ce jour-là le nom de Condorcet, le nom d'un homme qui a pris volontairement du poison. S'il n'y avait pas eu un lycée Condorcet, ce malheureux enfant ne se serait pas tué au lycée Henri IV.

Je n'entreprendrai pas d'innocenter Condorcet, Brutus, Caton et le *de Viris*. Si j'ai signalé la réapparition du ver rongeur, c'est parce qu'à cette occasion je me suis donné le plaisir de relire la vive, alerte et très-amusante polémique soutenue, il y a vingt ans contre ses inventeurs par Hippolyte Rigault, et que je veux engager mes lecteurs à se procurer le même agrément. Les œuvres complètes de Rigault sont peu lues maintenant ; il me semble que la maison Charpentier, quand elle rééditera ses *Conversations littéraires et morales*, ferait bien d'y ajouter ces pages si vives et si piquantes sur le ver rongeur. Qui pouvait croire que ces articles, où Rigault se jouait d'une allure si dégagée, lui coûtassent un immense effort ? Rien n'est plus vrai cepen-

dant. A personne mieux qu'à lui ne s'est jamais appliqué le vers d'Horace :

Ludentis speciem dabit et torquebitur...

Le pauvre Rigault suait et soufflait sous ce harnois en apparence si léger et qui semblait si légèrement porté : il est mort à la peine.

Sainte-Beuve, dans son *Tableau du XVII^e siècle*, œuvre de jeunesse, avait parlé légèrement du gentilhomme breton Noël du Fail, seigneur de la Hérisseye. Il l'avait classé, d'un ton dédaigneux, dans la catégorie des bouffons, conteurs de *gaudisseries* et de balivernes, dont les récits ne peuvent plaire qu'à ces « amateurs de littérature facétieuse qui pêchent volontiers en eau trouble ». Sentence sommaire, sentence injuste. En 1842, M. Guichard a tenté la réhabilitation du seigneur de la Hérisseye en donnant une édition complète de ses *Œuvres facétieuses*. M. J. Assézat nous en donne aujourd'hui une édition nouvelle, précédée d'une étude judiciaire et intéressante (1).

Il est très-vrai que Noël du Fail n'était pas un bouffon, et qu'il calomniait lui-même ses œuvres en les appelant *facétieuses*. Ceux qui, sur la foi de Sainte-Beuve, s'attendraient à rire en sa compagnie à ventre déboutonné, seraient déçus. Noël du Fail, conseiller au parlement de Rennes, est un magistrat de belle humeur ; mais chez lui la gaieté n'exclut pas le sérieux, elle l'assaisonne. Il me représente assez bien l'avocat Philippe dont parle Horace, qui se délasse aux champs des ennuis du tribunal et cherche des occasions de rire ; cependant dans ses plus vives gaietés on retrouve toujours comme un parfum de la ville et de l'audience. C'est un campagnard qui n'a dépoilé ni le citadin ni le juriste. Sur l'herbe verte, aux bords des frais ruisseaux, il lit des livres de médecine — ce qui n'a rien de champêtre, — et il les lit pour se rendre « plus parfait jurisconsulte » ; quand il cherche à oublier le métier, il y revient malgré lui, et le voici qui se répand en récriminations contre la rapacité des gens de justice. C'est un magistrat frondeur en vacances, et un magistrat gentilhomme. Il rappelle volontiers, quand il traite sans crainte toutes questions, qu'il a dit tout franchement sa pensée même aux grands de la cour, même au roi. Sa liberté ne ménage même pas l'Église ; l'Église, entendez bien, et non la religion, car pour les athées « et ceux qui vivent sans Dieu », il est impitoyable. Et ce ne sont pas précautions prises pour faire passer la hardiesse de certains chapitres. Non, c'est dans l'intérêt de la religion qu'il voudrait que l'Église réformât ses mœurs, fût moins âpre au gain, moins attachée à ses bénéfices. Dans ses réquisitoires contre les moines, les couvents, les évêques, on retrouve encore le juriste. Il lutte armé de textes, de chiffres, de règlements. C'est moins la justice ou la charité violée que la loi et le contrat méconnus qui l'irritent. Il discute, calcule, suppute. Telle portion est à vous, telle autre aux pauvres ; de quel droit vous attribuez-vous le tout ?

M. Assézat a fort heureusement mis en lumière ce côté sérieux d'une figure riante. Il ne veut pas toutefois faire de

(1) *Œuvres facétieuses de Noël du Fail, seigneur de la Hérisseye*. Nouvelle édition par J. Assézat. — Paris, 1874. — Paul Daffis (Bibliothèque elzévirienne).

du Fail un simple prédicateur de morale. S'il lui a semblé nécessaire de réagir contre une opinion formée à la légère, uniquement fondée sur le titre d'*Œuvres facétieuses* et sur le nom d'Entrapel que prend le conteur, il ne refuse à son auteur ni la verve comique ni le sel gaulois. Quelques oreilles pourront se scandaliser de certaines paroles un peu grasses : le conseiller breton ne pêche pas par excès de prudence ; mais qu'est-ce auprès de Rabelais ?

Le volume de M. Assezat nous amène naturellement à celui de M. Ch. Louandre, qui vient de publier les *Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de La Fontaine* (1). Il nous avait donné déjà un choix des conteurs avant La Fontaine, et ce recueil avait en un grand succès. Celui-ci ne sera pas reçu moins favorablement. Il nous fait voir sous un jour nouveau le xviii^e siècle, que nous croyons volontiers plus solennel et plus guindé qu'il ne l'était réellement. Sans y songer, nous avons toujours devant les yeux les nobles avenues de Versailles, les arbres du parc, réguliers et alignés comme des alexandrins, les carrosses massifs de la cour, la perruque majestueuse du grand roi. Mais en dehors de ce monde officiel, dans la bourgeoisie et chez les petites gens, la veine gauloise ne s'était pas tarie. On y écoutait volontiers les contes de « haute graisse » destinés à faire vivre le pauvre monde en gaieté ; si volontiers même, que M. Louandre a dû choisir, car il est beaucoup de ces gaillardises qui sont par trop gaillardes. Si tout ce qu'il nous offre n'est pas fait pour être donné dans les distributions de prix, tout du moins peut être lu sans éventail, ou presque tout. Il y a même des histoires morales, et même des histoires édifiantes, soit de Madeleine de Scudéry, soit de l'évêque de Belley. M. Louandre a le bon goût de ne pas chercher dans ses conteurs des rivaux à Molière, à Boileau, à La Bruyère ; cependant il n'a pas tort de dire que beaucoup d'entre eux, comme Charles Sorel, Scarron, Fucelière, Préfontaine et Bussy-Rabutin, sont de leur famille. Ils ont combattu comme eux ou à côté d'eux la tyrannie d'Aristote, l'hypocrisie du langage, l'hypocrisie des mœurs et des sentiments ; ils ont défendu comme eux la cause du bon sens.

Arrivons aux vivants. M. Numa d'Angély nous invite à voir son exposition particulière. Ce sont *Cent petites toiles champêtres* (2) tenant chacune dans le cadre étroit d'un sonnet. Le peintre, on le sent, a dessiné sur nature. Le matin, à l'aube, à midi en passant près des lavandières, le soir en arrivant au relais de poste, il prenait un croquis exact. Chaque toile lui rappelle un souvenir. Ici il a fait peur à sa cousine ; là on a déjeuné en famille et une averse a troublé le pique-nique. Souvenirs précieux pour lui assurément, pour la cousine sans doute, pour la famille je suppose ; moins peut-être pour le public. A force d'être personnelle et intime, cette menue poésie cesse parfois de nous intéresser. Nous craignons d'être indiscrets en franchissant le mur de la vie privée. Pour traduire des impressions bourgeoises en ces petits tableaux bourgeois, on ne peut user que de couleurs bour-

geoises. C'est une nécessité ; aussi je n'ai pas le courage de blâmer des vers tels que ceux-ci sur le pique-nique :

Sauve qui peut ! Sous bois d'abord ce n'est qu'un cri ;
Mais les dames surtout font pitié sous l'abri.
A la longue pourlant on rit et l'on s'essuie.
Puis enfin on avise un logis de fermier,
Et chacun au hasard se chargeant d'un panier,
On se met en chantant en route sous la pluie.

Peut-être, en effet, ne pouvait-on dire cela autrement ; mais était-il bien nécessaire de le dire ? Qu'on trace ce croquis pour amuser les victimes de ce petit déluge, à la bonne heure ; mais il n'est pas absolument nécessaire de le montrer au public. Là où le pinceau eût tracé un petit tableau de genre agréable, la plume ne réussit point. Et néanmoins M. Numa d'Angély aurait tort de se décourager. C'est quelque chose que la sincérité de l'accent. Quand il cherche plus haut l'inspiration, il trouve au besoin la note. Quelques sonnets comme celui sur *la Salle des gardes* et celui sur *le seizième siècle* sont loin d'être sans prix, quoiqu'ils ne soient pas champêtres et peut-être parce qu'ils ne le sont pas.

La critique n'est pas à l'aise avec M. Champfleury. Elle craint de paraître avoir sur le cœur les injures qu'il lui a prodiguées. Nous sommes des catalogueurs et des embaumeurs, voire même des empaillleurs. Toujours est-il qu'il a échappé à l'empaillage, puisqu'il écrit encore des romans, et à l'embaumement, si l'on en juge par leur parfum. Le dernier roman qu'il vient de produire n'a rien de suave.

L'histoire de *Madame Eugénie* (1) est l'histoire vulgaire et banale d'un double adultère dans le petit monde bourgeois dont M. Champfleury est le photographe ordinaire. Je ne refuse point aux romanciers le droit d'user de l'adultère, car enfin c'est leur ressource ; d'ailleurs Philémon et Baucis ne figureraient pas avec avantage dans un volume in-18 avec couverture jaune : mais ce que je constate ici, c'est le sang-froid, la sérénité avec laquelle l'opérateur fouille des ulcères fétides et crève des abcès nauséabonds. Il remue toutes ces sanies purulentes avec la placidité d'un carabin qui mange son petit pain tout en disséquant un cadavre verdi. S'il s'irritait, ou même s'il s'enthousiasmait comme M. Zola, il y aurait dans sa passion même, si étrange qu'elle fût, quelque chose d'intéressant. Mais non ! pas même cela ! Cette indifférence, cette impassibilité, cette sorte d'inconscience dans la peinture de toutes les laideurs morales ne produit sur moi qu'un effet, l'écoeurement. De ces tristes pages se dégage comme une odeur fade d'hôpital. Je ne serai pas le seul, sans doute, à dire cela à M. Champfleury, et, ce qui est affligeant, c'est qu'en le lui disant je lui ferai plaisir. C'est par système qu'il écrit ainsi ; quand il a produit l'effet que je constate, il s'applaudit.

Les *Veillées alsaciennes* (2), de M. Jules Erckmann, méritent d'être signalées comme œuvre morale et patriotique. C'est

(1) Paris, 1874, Charpentier et C^o.

(2) *Mes cent petites toiles champêtres*, par M. Numa d'Angély. Paris, 1874 ; Alphonse Lemerre.

(1) *Madame Eugénie*, par Champfleury. — Paris, 1874. Charpentier et C^o.

(2) *Les Veillées alsaciennes*, par Jules Erckmann. — Paris, 1874, E. Dentu.

une suite de récits où respire l'amour de la France, l'amour de la liberté et la haine qui fermente au cœur des Alsaciens contre la domination de l'étranger. L'auteur s'est attaché à exprimer ces sentiments avec force plutôt qu'avec art. Il s'est dit que des récits rustiques s'adressant à un auditoire de braves gens perdraient en vraisemblance si la forme en était trop délicate et le style trop ciselé !

Le théâtre du Gymnase vient de reprendre *l'Ami des femmes*, de M. Alexandre Dumas fils. De toutes ses comédies, c'est celle qui avait eu le moins de succès. L'auteur en a cherché les raisons et les a données dans une célèbre préface tout étincelante de verve, d'esprit et de paradoxes. Il a donné du moins celles qui lui semblaient les vraies ; mais je crains qu'il n'ait pas vu bien juste, puisqu'en remaniant son œuvre dans le sens qu'il indiquait, il n'a pas réussi à vaincre encore cette fois les résistances muettes et discrètes du spectateur. Peut-être même, en émondant certaines hardiesses, a-t-il ôté un peu de la saveur irritante qui suppléait à l'intérêt dramatique. Il a supprimé certaines théories scandalisantes de *l'Ami des femmes* ; mais si le personnage ne scandalise plus autant, il se comprend moins. L'étrangeté de sa conduite n'a plus d'explication suffisante. C'est de l'ombre jetée sur une pièce où la lumière déjà faisait défaut, car l'héroïne est elle-même une énigme et un sphinx. On a peine à se rendre compte des sentiments bizarres et compliqués de cette femme. Quoi ! elle a fui son mari, dont la passion trop pressée de s'expliquer l'avait effrayée d'abord ; cette sensitive s'est repliée si vite devant une atteinte légitime, et voici que tout à l'heure peut-être elle va succomber à l'attaque très-brutale et non légitime d'un homme violent, sensuel, tout de chair et de sang ! Que d'habileté il faut à l'auteur pour expliquer, je ne dis pas ces sentiments bizarres, mais la situation même ! Que de précautions et de détours ! J'admire l'art infini, les ressources d'esprit qu'il y déploie ; mais l'effort que j'ai fait moi-même pour comprendre m'a fatigué, et je suis ensuite rebelle à l'émotion. Je regarde avec étonnement l'énigme que je viens de déchiffrer, je ne m'y intéresse plus.

Et le héros, c'est bien pis encore. Qu'est-ce donc que ce singulier ami des femmes qui se faufile dans leurs secrets, se fait le confident de leurs passions ou de leurs caprices, les avertit d'avance de leur prochaine chute, et, après la chute, arrive avec un sourire ironique, quand les malheureuses se sont meurtries en tombant ? Et il leur offre alors son bras, ou ses bras, selon l'occurrence ; car il ne dédaigne pas les récompenses malhonnêtes. Il n'a pas fait mauvais visage à Clavaroche, car il a vu à la comédie que Fortunio avait son tour. Et dès qu'un second Clavaroche vient à paraître à l'horizon, il s'efface discrètement, avec bonheur même, car une passion, ou même une longue liaison, lui ferait négliger d'autres sujets d'étude. Son cœur cesse de battre à point nommé ; au besoin même il ne bat pas du tout. En effet, c'est un autre trait de ce bizarre caractère, de sauver gratuitement celles de ses amies qu'il croit pouvoir être sauvées. D'un coup d'œil il a jugé le sujet ; il sait d'avance s'il sera utile ou non de tendre la perche. Admirable perspicacité ! plus admirable encore empire sur soi-même ! Un tel personnage existe-t-il dans le monde ? D'aucuns disent que M. Dumas a trouvé non loin de lui le modèle ; il aura alors singulièrement grossi les traits : ce que je sais, c'est qu'il est à la scène étrangement antipa-

thique. S'il est supporté par quelques spectateurs sceptiques et blasés, il révolte les spectatrices, qu'irrite ce mépris affiché de la femme. Elles admettent qu'on leur lance des anathèmes, qu'on les maudisse et les haïsse, mais non qu'on les traite comme des êtres inférieurs, des enfants, des infirmes, que l'on cherche à guérir, si toutefois il est possible. Quoi de plus blessant, en effet, que cette pitié dédaigneuse, ces consultations, ces pronostics comme au lit d'un malade ?

Voilà les vrais motifs de l'insuccès de la pièce il y a dix ans ; voilà ce qui lui nuira nécessairement encore, malgré les adoucissements et les retouches. Elle aura en outre contre elle une interprétation moins satisfaisante qu'autrefois.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN DES COURS

M. Paul Janet, de l'Institut, fait le samedi à 4 heures, à l'École des Sciences politiques, un cours sur les *Théories de Réforme sociale*.

M. Janet expose, cette année, l'histoire des idées socialistes au XVIII^e siècle et pendant la période révolutionnaire. Il analysera les théories sociales de l'école théologique dans Bonald, de Maistre, etc., recherchera dans Sismondi et autres économistes les origines du socialisme contemporain, et terminera par l'étude des utopies de Saint-Simon et de Ch. Fourier.

Faculté des lettres de Paris

COURS DU SECOND SEMESTRE, A LA SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à onze heures). — M. LESIEUX continue, le jeudi, d'étudier Molière et son temps ; le samedi, les auteurs compris dans le programme de la licence.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. MÉZIERES continue l'étude du roman en Angleterre au commencement du XIX^e siècle.

HISTOIRE ANCIENNE (les vendredis, à une heure et demie, et les lundis, à midi et demi). — M. GEFROY traite, le vendredi, de l'état de la société romaine aux IV^e et V^e siècles. Le lundi, il commente les livres IX-XII des Lettres familières de Cicéron, texte désigné pour l'agrégation d'histoire.

HISTOIRE MODERNE (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. LACROIX traite de l'histoire politique de l'Europe méridionale.

GÉOGRAPHIE (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. AUGUSTE HUMLY continue à exposer la géographie physique.

Cours complémentaire

PHILOSOPHIE (les jeudis, à midi et demi). — M. CHARLES WADINGTON traite du mysticisme en général, et plus spécialement des philosophes mystiques du XV^e et du XVI^e siècle.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.